

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 12 (1874)
Heft: 10

Artikel: Les Egyptiens : [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182739>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

territoire. Cette invasion fut nommée la *guerre des plapparts*.

En 1496, Charles VIII créa une compagnie de mercenaires composée de cent Suisses, qui continua son service auprès du roi de France jusqu'en 1792. Réorganisée en 1814, cette compagnie subsista jusqu'en 1817, puis fut incorporée aux Gardes-du-corps.

Dans ce siècle réaliste, la prose est généralement plus goûtee que la poésie, et nous savons qu'il ne faut point trop souvent accueillir celle-ci dans les colonnes d'un journal si l'on ne veut pas encourir la disgrâce de ses lecteurs. Cependant, lorsque des vers bien faits et empreints d'un vrai sentiment poétique nous sont adressés, il est bien difficile de ne pas leur accorder une place. Tel a été le cas pour ceux qui suivent, dus à la plume d'un de nos compatriotes, à Paris, M. A. Brun.

Après l'exil.

(Récit d'un proscrit.)

O Terre ! quoi que l'homme écrive sur ta face,
Le temps, ce destructeur, toujours trop tôt l'efface.
Un chemin dans les bois est à peine tracé
Que le matin oublie où le soir a passé.
L'exilé qui revient un jour dans son village
S'égare aux lieux témoins des jeux de son bel âge ;
Aux pâtres étonnés qui dirigent ses pas
Il parle de sentiers qu'ils ne connaissent pas.
Il cherche en vain des yeux les buissons et les haies
Où, jeune, il a trouvé des oiseaux et des baies :
L'usine dans les bois a chassé les oiseaux,
Une enclume gémit où chantaient les roseaux ;
Le ruisseau qu'on voyait boudissant et limpide
Tourne pour un moulin une meule rapide,
Les vignes ont grimpé sur des monts qu'autrefois
Recouvriraient seulement la bruyère et les bois.
Les noyers ombrageant le cristal des fontaines,
Les arbres des vergers sont tombés par centaines.
Les blés ont envahi les pampres du coteau ;
Nous avons la fabrique à l'endroit du château.
La route était à droite : elle serpente à gauche ;
Les champs qu'on moissonnait sont des prés que l'on fauche.
Adieu les grands troupeaux et leurs riches toisons !
Car dans la plaine immense on bâtit des maisons.
Le village, aujourd'hui, s'étend vers la campagne,
L'église est descendue au bas de la montagne.
L'exilé trouve enfin le seuil de ses aieux :
Tout attriste son cœur et tout trompe ses yeux,
Le logis paternel est une hôtellerie :
Il faudra le visa d'une chancellerie
Pour qu'un nom soit inscrit aux registres ouverts
Dont la prose cruelle a souffleté mes vers !

Qui peut se rappeler sans colère et sans larmes
Qu'un jour il a subi l'examen des gendarmes
Sous le toit de son père, et que pour y loger,
Il a payé sa nuit ainsi qu'un étranger ?
Lorsque le souvenir fait briller l'espérance,
Qu'elle est froide pour nous la triste indifférence !

Pourtant il est joyeux de revoir son pays !
Après de longs revers, des efforts inouïs,
Qui pourrait empêcher qu'à son but il parvienne ?
N'est-il pas entre tous un cœur qui se souvienne ?

L'exilé vainement voit tout se transformer !
Il veut rester le même ; il veut encore aimer.
Il trouvera quelqu'un pour parler de sa mère ;
Sa sœur effacera pour lui la peine amère.
Les ronces des buissons, l'ombre des églantiers,
Et l'herbe chaque jour croissant sur les sentiers,
Ont, du pas des aieux, partout couvert l'empreinte.
Mais la main chaude encor se souvient d'une étreinte,
La bouche, d'un baiser, le cœur, d'un sentiment,
L'exilé ne sait pas combien l'espoir nous ment.
Il oublie, à l'abord d'un compagnon d'enfance,
Que d'autres amitiés ont comblé son absence ;
Que l'homme ne tient pas ce que l'enfant promet
Et qu'il restera froid devant ceux qu'il aimait ;
Que le bien paternel se vend à la criée,
Quand le frère est parti, puis, la sœur, mariée ;
Qu'à son nom, nul écho ne répond aujourd'hui.
Tant d'écoliers joueurs sont partis comme lui !
L'un est allé chercher fortune en Amérique,
L'autre a trouvé la gloire et la mort en Afrique ;
Un troisième, à Paris ; un autre, sur les flots :
Paris garde ses morts ; la mer, ses matelots.
D'autres ont survécu. Leur fidélité morte,
Sous la forme d'un chien va renaitre à la porte ;
Lui seul a caressé l'exilé sur le seuil.
Ainsi, partout l'oubli, le changement, le deuil.
Le vieux, le bon pasteur dort au pied de l'église ;
Un bambin d'autrefois porte une barbe grise.
Celle dont le proscrit a paré le corset,
Bonne femme, sans doute, ignora qu'il passait :
Il trouverait chez elle une amitié fanée
Comme tous les bluets dont il l'a couronnée ;
Parmi ceux qui gardaient son vague souvenir,
On chuchote aussitôt de le voir revenir.
Le vieillard est enfant ; la jeune fille est vieille ;
Lui n'est qu'un étranger qu'on fuit et qu'on surveille.
Tout a changé : les lieux, les maisons et les mœurs ;
Et l'ivraie a poussé dans les champs et les coeurs ;
Le jour, entre les murs ; l'ombre dans la clairière ;
Les soupçons, dans l'esprit ; les croix, au cimetière ;
C'est là que l'exilé va sous le vent qui mord ;
Il n'a plus qu'à frapper aux portes de la mort.

A. BRUN.

Les Egyptiens

sur les bords du Léman.

V

Tous les renseignements qu'Edouard et ses compagnons purent obtenir en sortant de Genève les engagèrent à se diriger vers La Sarraz. La troupe n'était pas gaie ; le père de Victorine, M. Lullin, était fort triste. Ce Genevois, d'une famille distinguée, était un fort bel homme ; il se présentait avec dignité et sa figure inspirait le respect ; il avait une piété vraie, beaucoup de droiture, un jugement sain et un esprit très cultivé. Il estimait et aimait Edouard, et il n'aurait pas hésité à lui donner sa fille, si le jeune homme eût pu, un peu plus tôt ou un peu plus tard, embrasser la réformation.

M. Lullin, réfléchissant à cela et cheminant à côté d'Edouard, amena la conversation sur ce sujet, et lui fit part des sentiments qu'il éprouvait.

— Que ne puis-je dès à présent, lui dit Edouard, prendre le nom de votre fils, puisque depuis longtemps je vous chéris, comme on doit, chérir un bon père. Quant à ma conviction, vous savez que je désirerais ardemment pouvoir faire publiquement ma confession de foi.

— Je sais, mon cher Edouard, ajouta M. Lullin, que vous avez recherché les instructions de l'excellent et digne Farel ; mais votre conduite exemplaire et la pureté de vos mœurs ne vous ont sans doute pas encore permis de voir dans toute son étendue la corruption qui règne chez nous, corruption entretenu et propagée par le clergé.

Tous les Genevois qui composaient la petite troupe ajoutaient leurs observations à celles de M. Lullin, et le bon Edouard était révolté de la dépravation générale qu'il ne pouvait révoquer en doute.

Clément Marot, l'aimable poète et le traducteur de nos psaumes, qui avait vécu à la cour de François Ier, soupçonné en France de luthéranisme, et plus ou moins inquiété pour ses opinions, s'était retiré à Genève et se trouvait maintenant dans la petite troupe de M. Lullin.

Tout en parlant on avançait; mais on ne rencontrait aucun chevalier de la Cuillère, car on n'avait point encore pu se procurer de nouvelles positives de Victorine. Enfin on arriva devant le château de La Sarraz où l'on entendait encore grand bruit et où les chevaliers paraissaient encore assez nombreux. Edouard s'avança seul et demanda à parler au chevalier avec lequel il avait traité à Bursinel. Celui-ci, en voyant le jeune homme, parut éprouver un sentiment pénible; il lui donna l'assurance que Victorine avait été traitée avec tous les égards possibles; mais il ajouta qu'elle n'était plus entre leurs mains, et que Mangerot avait ordonné qu'on la conduisît à sa destination, sur laquelle il ne pouvait éclairer Edouard, étant lié par serment.

— Cependant, ajouta-t-il, voyez votre oncle: peut-être pourra-t-il vous donner quelques renseignements dont vous profiterez.

— Vous savez, vous, reprit Edouard avec humeur, ce qu'elle est devenue, et vous ne voulez pas me le dire. J'avoue qu'un homme doit respecter son serment; mais la violence est-elle jamais permise?... Eh bien! messire, j'ai avec moi un certain nombre d'hommes déterminés; nous allons assaillir le château.

— Seigneur Edouard, ce serait une conduite bien imprudente; vous risqueriez votre vie pour sauver une femme qui n'est point ici; et comment pourriez-vous nous forcer à parler? Sachez que les chevaliers sont en nombre au château. Votre troupe est sans doute composée de Genevois; les chevaliers ont juré de les exterminer partout où ils les trouveraient, et je pourrais dans ce moment vous en faire voir dix-sept pendus depuis hier aux arbres dans la cour. Croyez-moi, engagez vos hommes à s'éloigner. Adieu, seigneur Edouard, veuillez croire que je m'intéresse à vous et à la belle Victorine.

Edouard fut un moment immobile et absorbé dans ses réflexions. Ce jeune homme ne craignait rien pour sa vie, mais il eut assez de générosité pour ne pas exposer celle de ses compagnons.

La petite troupe prit le chemin de Lausanne et lorsque, vers la nuit, elle fut parvenue à une petite distance de cette ville, elle rencontra douze à quinze chevaliers de la Cuillère à la tête desquels était le seigneur de Divonne. Les Genevois le reconnaissent, et il les reconnut aussi. Aussitôt leur adressant mille injures, il mit sa petite troupe au galop pour foncer sur eux. Les Genevois se défendirent avec un tel courage, secondés par le superbe dogue de M. Lullin, que bientôt quelques-uns des assaillants restèrent sur le champ de bataille. Divonne parvint à blesser Edouard, mais celui-ci lui passa son épée au travers du corps et le chevalier mordit la poussière.

Edouard, dont on avait bandé la plaie, supportait avec quelque peine le cheval; mais comme on était fort près de Lausanne, on ne tarda pas d'arriver au château.

L'évêque fut surpris de voir arriver son neveu dans cet état et se plaignit beaucoup des chevaliers de la Cuillère. Il fit donner tous les soins désirables à Edouard et invita M. Lullin à passer la nuit au château, mais ne parla pas de garder les autres Genevois.

Edouard, sur son lit, avait fait demander son oncle et voulait sans délai avoir une conversation avec lui; mais le chirurgien, qui s'aperçut qu'il s'agissait d'une affaire sérieuse, s'y opposa.

Quoiqu'il eut l'habitude de dissimuler, on pouvait voir que le prélat éprouvait une véritable angoisse. Quand il fut seul avec M. Lullin, et que celui-ci se fut expliqué avec tous les ménagements convenables, il lui donna l'assurance la

plus positive qu'il n'avait eu aucune nouvelle de l'enlèvement de Victorine, dont il était surpris et scandalisé.

L'évêque était évidemment ému; sa conscience lui reprochait une dissimulation bien coupable. Désirant ardemment se débarrasser de son hôte, il lui conseilla de se rendre à Moudon auprès du grand bailli de Vaud, Aimé de Genève, qui, comme parent du duc de Savoie, avait tout pouvoir sur les chevaliers de la Cuillère.

— Croyez-moi, ajouta le prélat, et si par hasard le grand bailli avait quitté Moudon, allez le chercher dans sa terre de Lullin, en Savoie.

M. Lullin crut l'évêque, mais il ne partit avec sa petite troupe que le lendemain, lorsque le chirurgien eut déclaré que la blessure d'Edouard n'offrait aucun danger. Il alla embrasser le jeune homme dans son lit et lui souhaita une prompte guérison.

(A suivre.)

L'affère s'est passâe à Molleins. — Samuïet d'au Carro avâi son caïon malâdo du quoqué dzo. Cein vera mô et lo pouro Samuïet ne poivé pas fère on pas sein être eimbêta pè le dzeins que lài demandâvont: « Eh! Samuïet, ton caïon kemeint va te? »

— Sein va..... sein va...

Cé commerce dourâvé du quatr'ao cinq dzo quand son vesin, lo Major lài crié du tot llien: « Eh! Samuïet, lo caïon, kemeint va te? »

— Lé créva stu matin. Dieu sâi bénî. Stu iâdzo lé défrou dé la leingua dâi dzeins.

On lit dans un règlement de la municipalité d'Aubonne, datant de 1820 :

« Pour la plus prompte exécution des affaires, la municipalité se subdivise en sections : Sections des Finances, de la Police, des Domaines, des Forêts et des Secours. (Ici vient l'énumération des attributions de ces diverses sections).

Section des Domaines. La section des Domaines a pour attributions tout ce qui concerne les routes et chemins communaux, abordement, redressement de limites, canaux d'irrigation et autres. Elle a, à cet effet, sous sa surveillance et direction tous les employés de la police rurale, la destruction des animaux nuisibles tels que taupes, mulots, hannetons, ainsi que les gardes champêtres. »

Nous croyons devoir rappeler que la vente des produits de l'*Ouvroir* aura lieu mercredi 11 et jeudi 12 mars, de 9 à 5 heures, Pépinet, maison Vincent, à l'entre-sol. Nous espérons qu'elle attirera de nombreuses personnes désireuses d'apporter leur appui à cette utile et intéressante institution.

THÉÂTRE DE LAUSANNE

Samedi 7 Mars 1874

La troupe parisienne donnera une représentation de

LA FILLE DE MADAME ANGOT

Opéra-comique en trois actes.

Les bureaux s'ouvriront à 7 1/4 on commencera à 7 3/4 h.

LAUSANNE — IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE.